



Ce jour d'aujourd'hui vingt deux bre mil huit cent quatorze
vers les dix heures du matin par devant nous j'ai vu
Goudy maire de Lafalu, s'est présenté Jean Guillaume
firven propriétaire cultivateur habitant au village
des Barieres, commune de vitrac, maire dudit Lafalu
qui nous a dit que le jour d'hier vers les quatre heures
du soir sur le grand chemin qui conduit de
chaude saignes a la fahu a peu près vis a vis de
Domaine de Nion salat, il fut attaqué par le
nommé . . . Laporte fils dit mayninac, habitant
au village de la vaille sur dite commune de vitrac
qui lui dit tu n'aurais pas aujourd'hui les memes
raisons que tu avais a la fahu et dans le moment
lui aurait porté un coup de baton quil defendit
avec le bras gauche, qu'alors ils se separa et
lui dit N'était la compagnie avec laquelle tu es
je te briserais des mâchoires, lui lui disant tu
es un voleur et un putassier, qu'alors lui
plaignant lui ayant répondu que sil lui devait
quelque chose il fallait en finir, qu'alors ils se
prirent aux cheveux et ayant été séparés par
le nommé ignace debrien, dit guillien d'ages du
village de guala, maire de fantoin, ledit Laporte
se saisit de son baton, lui en porta un coup
sur la tete quil defendit en force avec le meme
bras quil peut a peine remuer et que de suite, il
lui en porta un second sur la partie anterieure
de la tete dont il fut grievement blessé et dont le
sang de foulait a grand force, il lui en porta

Enfore, un troisième quil deffendit avec sa main
droite Et duquel il a été aussi grièvement blessé
Et voyant quil ne pouvait se lever, il lui porta
un autre coup de Baton sur la jambe droite qui
le jeta de suite par terre, quilors ledit de la porte
suivit son chemin Et voyant que lui plaignant
se tait à lever il lattandit a quelque distance, se
faisit dune pierre dont il voulait se servir Et
lequil aurait infalliblement effeuillé — s'il
nomme Delrieu Cy dessus mentionné, ne — lui
eust fait des Representations En lui disant quil
En avait assez fait pour une fois Et a quoi ledit
de la porte Respondit, que quand des chereaux avaient
mangé un peu de Lavoine, ils n'en marchaient
que mieux. De tout quoi il offre faire preuve
par temoins devant qui de Droits Et de tout ce
dessus ayons dressé de present sur l'invitation
dudit forren, ala salu, des surdits jour Et au, que
dessus.

Loudy m^{re}



ignace Dubois

7^e habitant de la ville

muriel de l'ant. om.

joseph abe fils habitant

de la ville muni. de la ville

jean toulach d'ap. uach

marguerite toulach -- iel

françoise la porte de poulhac